

Expert(e) en Risques

des établissements sociaux et médico-sociaux

Certifié(e) AFNOR Certification

La formation Expert(e) en Risques a pour objectif d'apporter aux participants les compétences nécessaires pour piloter et manager la gestion des risques d'un Etablissement ou Service Social et Médico-Social ou d'une association.



Prochain démarrage :	Promotion EERO8 : 09 et 10 décembre 2025
Modalités :	<ul style="list-style-type: none">● 30 % en présentiel (Paris, Montpellier) et 70 % en téléprésentiel● ou 100% en téléprésentiel
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none">● Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou 5 (nomenclature 2019),● Justifier d'une expérience de 3 ans minimum en tant que responsable de projet ou d'équipe (pour un niveau 6) ou de 5 ans minimum comme cadre (pour un niveau 5) dans le secteur social et médico-social.
Durée du dispositif :	FORMATION THÉORIQUE : 84 heures, soit 12 jours organisés en 10 regroupements de formation de 1 à 2 journées consécutives. + 1 SESSION DE CERTIFICATION OPTIONNELLE (hors temps de formation).
Niveau de sortie :	Sans niveau spécifique.

Objectifs & Compétences visées

Ce dispositif permet aux participants :

- d'acquérir les logiques, savoirs et méthodologies indispensables à la gestion des risques spécifiques au secteur social et médico-social, pour manager, avec plus de sécurité, leur service, leur établissement ou leur institution,
- d'être en conformité au regard de leurs responsabilités civiles et pénales, de traiter, le cas échéant, les situations difficiles, voire de crise, de prévenir l'occurrence et la gravité de chaque risque.

À l'issue de la formation « Expert en Risques des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux », le participant sera capable de :

- Cerner les fonctions, les missions et les responsabilités de l'Expert(e) en Risques du secteur social et médico-social,
- Maîtriser les attentes des pouvoirs publics en matière de risques
- Identifier les dangers et les risques en établissement social et médico-social,
- Établir la cartographie des risques de son établissement,
- Maîtriser les points essentiels de la norme ISO 31000 – Management du risque,
- Évaluer les risques en établissement social et médico-social,
- Choisir entre le traitement des risques ou leur acceptation,
- Identifier les risques juridiques et administratifs et leurs enjeux,
- Prévenir les risques administratifs, budgétaires, financiers et assuranciels
- Gérer une situation de crise,
- Mettre en place et manager un dispositif de contrôle et de suivi des facteurs générateurs de risques,
- Concevoir et manager un dispositif de prévention et de traitement des risques.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation "Expert(e) en risques des établissements et services sociaux et médico-sociaux" sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Expert(e) en risques des établissements et services sociaux et médico-sociaux" calculés depuis 2017.

Mise à jour : 23/10/23

